

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
4 octobre 2016 à 19 h 00, au local A-031.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Brochu, Steve	Parent, président et représentant C.P.
Dubuc, Annie	Parent, représentante C.P.
Komedza, Francis	Parent
Robitaille, Anne	Parent, vice-présidente et trésorière
Villarreal, Karla	Parent

Boivin, Julie	Enseignante
Desloges, Chantal	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante

Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
------------------	---------------------------------

Gagné, Yvan	Personnel de soutien
-------------	----------------------

Était également présent : Christian Lacourse, directeur

Le secrétariat est assuré par : Josée Morin, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Lacourse accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19CE1617-001

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts à varia suivants :

- 15.1 Bal des finissants
- 15.2 Pauses 16-24
- 15.3 Budget surveillance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est fait afin que chacun des membres se présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2016

19CE1617-002

Il est proposé par Karla Villarreal, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 14 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.1 Suivi :

Point 3.1 : M. Lacourse explique aux membres la situation impliquant le PEI de l'année dernière. Il fait la lecture de la lettre envoyée à madame Martin et nous mentionne qu'il n'y a eu aucun retour.

Frais scolaires : Nous avons réussi à envoyer les états de compte par courriel avant l'entrée technique. Une demande qui avait été faite l'année passée par les parents.

Lettre du CÉ au conseil des commissaires : Le conseil des commissaires est à évaluer la possibilité d'entrer dans une démarche de consultation pour les secteurs scolaires de la région de Granby. Cela pourrait impliquer d'avoir le programme international à un seul endroit.

Code vestimentaire : Le travail des différents intervenants a eu des résultats positifs sur le respect du code vestimentaire.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. ÉLECTIONS

Christian Lacourse explique aux membres le fonctionnement des élections et ce dernier agira à titre de président d'élection.

- Élection du ou de la président (e)

Annie Dubuc propose Steve Brochu.

M. Brochu accepte sa nomination.

19CE1617-003

M. Steve Brochu est élu président du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la vice-président (e)

Anne Robitaille se propose.

Mme Robitaille accepte le poste.

19CE1617-004

Madame Robitaille est élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du (ou de la) trésorier (ère)

Anne Robitaille se propose.

Mme Robitaille accepte le poste.

19CE1617-005

Mme Anne Robitaille est élue trésorière du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

M. Lacourse présente le document des règles de régie interne aux membres et en fait une lecture générale. Aussi, Chantal Desloges fait la demande formelle que les documents soient envoyés, tel que mentionné dans la régie interne, au moins cinq jours avant les rencontres afin que les membres puissent en prendre connaissance à l'avance.

19CE1617-006

Il est proposé par Annie Dubuc, et résolu :

QUE le document des règles de régie interne soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

Dépôt du document. Point présenté lors de l'assemblée générale des parents du 7 septembre dernier.

19CE1617-007

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE le rapport annuel du CÉ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ complètent le formulaire à cet effet.

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M. Lacourse explique aux membres le type de représentant dont il s'agit et demande à tout le monde de réfléchir pour voir si nous connaissons quelqu'un qui pourrait être intéressé.

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Aucun public présent. M. Lacourse précise que s'il y a des personnes qui veulent venir au point « parole au public », ils doivent au préalable en faire la demande officielle au président ou à la direction.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.2 JHL communauté (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

Aucun élève présent. Par contre, dès notre prochaine rencontre, deux élèves devraient se joindre à nous.

10.3 Représentante au comité de parents :

Steve Brochu nous donne les points discutés lors de la première rencontre :

- Sautons en cœur;
- Portail (nouveau site internet accessible par les parents);
- Netmath;
- Transport scolaire : ligne d'urgence + lien internet (sur le site de la CS);
- Plan stratégique.

10.4 Direction :

10.4.1 Calendrier des étapes et remise des bulletins : Les membres prennent connaissance du document « Communications aux parents 2016-2017 ». Nous y retrouvons la liste des diverses communications et des échéanciers pour l'année scolaire.

10.4.2 Fonds à destination spéciale : Considérant que les fonds à destination spéciale ne sont utilisés que pour permettre aux élèves de payer leurs activités :

19CE1617-008

Il est proposé par Steve Brochu, et résolu :

QUE la direction procèdera au transfert des fonds de façon continue pendant l'année scolaire en cours afin de permettre un meilleur suivi de ces budgets. La direction présentera les états financiers de ses fonds à chaque CÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fonds à destination spéciale - PEI : Considérant que les frais pour la diplomation au PEI ont augmentés considérablement, l'école propose aux parents d'étaler les paiements sur trois ans en créant un fonds à destination spéciale. Voir document en annexe :

19CE1617-009

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE la direction demande aux services des ressources financières de procéder à la création d'un fonds à destination spéciale pour le PEI afin de permettre aux parents d'amasser les sommes nécessaires pour payer le diplôme de l'IB.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fonds à destination spéciale - Les Incroyables : Considérant que les sommes amassées dans ce fonds doivent être utilisées pour faire l'acquisition d'équipements sportifs pour le département d'éducation physique. Les enseignants veulent réaménager le terrain pour permettre d'acquérir un plus grand nombre de participants.

19CE1617-010

Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE la direction procède à l'appel d'offres pour le projet de beach volleyball et utilise la somme nécessaire du FDS des Incroyables pour payer la part de l'école du projet jusqu'à 29 000\$ maximum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nous avons un budget de 200\$ pour l'année 2016-2017. Les membres peuvent utiliser ce budget pour des frais de gardiennage, frais de déplacement, formation, conférencier et petites bouchées pendant les rencontres. IL est décidé que nous utiliserons ce budget pour du café et de l'eau à chaque rencontre, pour un goûter de Noël et un autre à la fin de l'année.

12. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2013-2014 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités. Des ajouts pour le PEI sont faits par Julie Boivin. Aussi, pour les années à venir, nous devons présenter les sorties de septembre et octobre au dernier CÉ de l'année précédente.

19CE1617-011

Il est proposé par Karla Villarreal, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tel que présenté pour les sorties d'avant le 8 novembre 2016. Pour les autres, reporté au prochain CÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

Chantal Desloges suggère que les matins réconforts soient faits à la fin des mois. De cette façon, les élèves plus démunis profiteraient encore plus des bienfaits d'un bon déjeuner. Excellente idée !

Steve Brochu nous explique qu'à L'Envolée, les parents fournissaient des aliments du petit déjeuner afin d'aider les élèves à bien commencer la journée. Il propose de vérifier si cela pourrait s'appliquer à la réalité de JHL.

13. ORGANISATION SCOLAIRE - CLIENTÈLE

M. Lacourse nous informe qu'il y a 1223 élèves et 40 en PODES. Plus de précisions seront données lors de notre prochain CÉ.

14. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Dépôt du document de la campagne de financement 2016-2017.

15. VARIA

15.1 Bal des finissants : Anne Robitaille aimerait savoir qui s'occupera du bal cette année car elle aimerait entrer en contact avec la personne afin d'échanger des idées pour que cette soirée soit inoubliable car pour l'année passée du moins, ce ne fut pas le cas pour tous. M. Lacourse donne des précisions sur les modalités d'organisation. Il propose de mettre en contact madame Robitaille avec la personne qui s'occupera de cette activité.

15.2 Pauses 16-24 : Chantal Desloges aimerait savoir ce qui se passe avec la demande des enseignants l'année passée de décaler les pauses du 16-24 afin qu'elles ne soient plus en même temps que nos élèves car certains membres du personnel considèrent qu'un certain nombre d'élèves de cette clientèle sont problématiques.

Yvan Gagné donne son point de vue, en son nom et celui des surveillants, en mentionnant le fait qu'ils ne se sentent pas outillés pour faire appliquer les règlements face à ce type de clientèle, étant donné que ces élèves sont souvent aux prises avec des difficultés complexes (ex : drogue, violence, etc.).

M. Lacourse explique qu'il y a eu des rencontres avec la direction du CRIF afin de trouver des pistes de solution tout en tenant compte des contraintes : horaire des autobus, horaire des enseignants, cafétéria, etc. Malheureusement, pour l'instant, ce n'est pas possible. Par contre, les démarches sont toujours en cours.

15.3 Budget surveillance : Yvan Gagné, se disant le représentant des surveillants, demande d'avoir plus de détails sur l'utilisation des sommes allouées pour la surveillance des élèves. À suivre.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19CE1617-012

Il est proposé par Julie Boivin, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Président